



## Réforme des retraites : la FSU appelle à un élargissement du mouvement

La diffusion de l'avant-projet de loi ainsi que le courrier du Premier Ministre aux organisations syndicales le 11 janvier n'ont fait que confirmer les craintes de la FSU et amplifier sa détermination à continuer la mobilisation. La réforme est bel et bien maintenue par le gouvernement malgré le mouvement social en cours et pour lequel le soutien de l'opinion se renforce encore.

Dans son courrier, le Premier Ministre confirme que l'âge pivot sera effectivement appliqué dans le système universel qu'il prévoit. La petite ouverture sur un "retrait provisoire" de cet âge pivot en tant que mesure paramétrique immédiate est tout de suite assortie de deux verrous : d'une part, cet âge d'équilibre figurera bel et bien dans la future réforme, et d'autre part le Premier Ministre prend soin de préciser que "le coût du travail" ne doit en aucun cas être augmenté. Il exclut donc toute augmentation des cotisations patronales.

Cela signifie d'emblée qu'il interdit d'agir sur les taux et assiettes de cotisations et donc de rechercher des financements nouveaux, préférant des mesures qui, d'une manière ou d'une autre, en jouant sur les âges, les durées ou encore d'autres modalités, réduiraient les droits des seul-es salarié-es. Ce n'est donc pas une avancée.

Par ailleurs, la FSU sera reçue à l'Éducation Nationale demain, lundi 13 janvier, à 17h30 sur la question des salaires. Elle ne dispose pas d'éléments à cette heure sur le niveau, les modalités et les éventuelles contreparties en termes de charge de travail des "compensations à la réforme" pour les enseignant-es annoncées par JM Blanquer. La FSU refuse cette logique de compensation puisqu'elle ne veut pas de cette réforme et que la question de la revalorisation est, pour elle, déconnectée de la réforme des retraites. En revanche, elle attend du Ministre que des propositions concrètes et chiffrées soient enfin mises sur la table afin de procéder à une revalorisation salariale légitime. La FSU rappelle que ce sont les carrières et les salaires de tous les personnels de l'éducation qu'il faut revaloriser avec une attention particulière aux inégalités professionnelles femmes / hommes et elle fera lors de cette réunion ses propres propositions en ce sens.

La FSU porte aussi ses exigences de revalorisation et de résorption des inégalités salariales au niveau de l'ensemble de la Fonction publique ; elle rappelle que de nombreux agent-es publics, notamment de catégorie C, ont de très faibles revenus et que beaucoup ont, comme les enseignant-es, un régime indemnitaire faible.

La FSU soutient toutes les actions en cours pour faire échec au projet de réforme des retraites ; elle appelle à faire lundi des réunions et assemblées générales et à faire du mardi 14 janvier une journée nationale de grève interprofessionnelle et de manifestations dans tout le pays.

Elle appelle à poursuivre ce mouvement sur les deux jours suivants : mercredi 15 et jeudi 16 janvier, des actions diverses sont d'ores et déjà programmées, et en particulier un rassemblement à l'appel de l'intersyndicale de la Fonction publique devant Bercy mercredi à midi et, jeudi 16 janvier, une nouvelle journée nationale de grèves et de manifestations, dans le cadre de l'intersyndicale interprofessionnelle.

Les Lilas, le 12 janvier 2020

